

COMMUNE DE SAINT-LAURENT

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 25 OCTOBRE 2021

Le vingt-cinq octobre deux mille vingt et un, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 18/10/2021, s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Madame Jocelyne TREVISAN, Maire.

Présents : TREVISAN Jocelyne, BOUSQUET Thomas, GODEFROY Fabien, GHILARDI Stéphanie, CLUA Guy, DELMAS Manon, TROUGNAC Marie-Claire, CUEVAS Patricia, LAFERRIERE Maxime, MINER Bernadette.

Absents, Excusés : HENAFF Ludovic, DELOGE Stéphanie, FRAU Emilie, VERZEGNASSI Alain, LONDERO Bernard.

Pouvoirs : HENAFF Ludovic à MINER Bernadette ; DELOGE Stéphanie à GHILARDI Stéphanie.

Secrétaire de séance : MINER Bernadette.

ORDRE DU JOUR :

- *Lecture et approbation procès-verbal de la séance du 20/09/2021.*
- *Décision concernant les travaux de réfection des trottoirs avenue du 8 Mai 1945 – demande de Dotation Equipement des Territoires Ruraux et de subvention au titre des amendes de police.*
- *Examen projet de délibération pour l'attribution d'heures supplémentaires et complémentaires aux agents communaux.*
- *Création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet (6 heures hebdomadaires) à compter du 01/11/2021.*
- *Questions diverses.*

Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour la reconduction de la taxe d'aménagement intercommunale. La modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 20 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Décision concernant les travaux de réfection des trottoirs avenue du 8 Mai 1945 : demande de Dotation Equipement des Territoires Ruraux et de subvention au titre des amendes de police.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'aménager l'Avenue du 8 mai 1945, le terrain de basket et le parking en face de l'Avenue Jean Jaurès suite aux inondations survenues ces dernières années. Projet de demande de subventions pour la réalisation de cet aménagement approuvé à l'unanimité.

Examen projet de délibération pour l'attribution d'heures supplémentaires et complémentaires aux agents communaux.

Le Conseil Municipal approuve la mise en place du régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

Création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet (6 heures hebdomadaires) à compter du 01/11/2021.

Le Conseil Municipal approuve la création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet.

QUESTIONS DIVERSES

- La commune de Port-Sainte-Marie demande l'acquisition des malles norvégiennes. Le Conseil Municipal décide de les donner gratuitement.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur RAFFIN Léon possédait 2 assurances vie qui seront reversés à la commune pour un montant d'environ 90 000 €.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la voiture garée sur le rond-point doit être retirée par le propriétaire selon la gendarmerie. Comme cela traîne, ce sera fait éventuellement aux frais de la mairie si la gendarmerie y consent.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h.